



Mairie de Montferrat
150, Place CA Pégoud
38620 MONTFERRAT



04 76 32 30 02

MEMO

Spécial été 2021 !

Mémo 8 du 8 juillet 2021

Horaires d'été de la Mairie

Du 5 juillet au 29 août, la mairie sera ouverte au public uniquement les mardis et les jeudis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00. Réouverture aux horaires habituels à partir du lundi 30 août.

Festivités

La Municipalité se réjouit que la saison estivale ait pu renouer avec l'esprit des retrouvailles. Une très belle journée festive, associative et intergénérationnelle s'est déroulée au stade. Sur une même journée, Montferrat en Fête, la commune et le Sou des Ecoles ont donné de la joie à petits et grands : une belle kermesse, un feu d'artifice magnifique. Un grand merci à tous les bénévoles et à tous les partenaires (le Sou des écoles, Art'Emotions pour le feu d'artifice, « Pose ton Son » pour la musique en soirée, Do Re Mi Fa So Lac, Arts et danses autour du Lac, l'ASCOL, le Comité Pégoud, Franck Benoit-Guerindon pour le prêt de la remorque frigorifique), sans oublier les professeurs des écoles pour l'animation FlashMob des enfants.

Ecole

Nous félicitons nos 15 écolier-e-s pour leur passage en 6ème, et remercions les enseignants et tout le personnel de Mairie à l'école qui les ont accompagnés toute leur scolarité à Montferrat. Bravo à tous.

Un stade rénové

De nouveaux jeux sont installés à destination des petits et des grands. Ils attendent les familles pour de joyeux moments. Un stade qui a repris des couleurs : les peintures Street-Art par nos jeunes encadrés notamment par Loco Active.

Un arrêt de bus scolaire flambant neuf et une traversée du village sécurisée

Les jeunes sont maintenant en sécurité et à l'abri à l'attente du bus, et le parking M. Fugain agrandi et coloré, est prêt à accueillir de futurs commerçants ambulants !

Montferrat Plage Saison 2021

Montferrat Plage vous accueille tout l'été, aux tarifs de :

- Tarif adulte de 10h à 21h : 4,20€
- Tarif enfant moins 13 ans (inclus) de 10h à 21h : 2,10€
- Enfant moins de 3 ans (inclus) : gratuit
- Forfait saison adulte : 69€, prise en charge par la commune de 10 euros pour chaque forfait acheté
- Forfait saison enfant : 34€, prise en charge par la commune de 5 euros pour chaque forfait acheté
- Forfait soirée 17h adulte : 40€, enfants 20 € -moins de 13 ans-, (hors week-end, jours fériés et jauge COVID) prise en charge par la commune de 10 euros pour les quotients familiaux inférieurs à 1400€.

Pour cette contribution s'adresser en Mairie dès septembre avec vos justificatifs (carte forfait, quotient familial, justificatif de domicile et RIB).

Médiathèque

La Médiathèque sera fermée du 1^{er} au 23 Aout. Pensez à faire le plein d'ouvrages, jusqu'à 20 ouvrages, ou testez la lecture électronique avec la mini-tablette qui contient à elle-seule 32 ouvrages !

Bien vivre ensemble

- Il faut continuer à rompre l'isolement : n'hésitez pas à appeler la Mairie pour toute préoccupation, y compris vos déplacements.
- Prenez-soin de nos aînés surtout en période forte chaleur !
- Halte à la violence, respectons-nous les uns les autres.
- Pour vous et vos proches, protégeons-nous, vaccinons-nous, le masque reste de mise dans tout rassemblement ne permettant pas la distanciation.
- Avant de partir en vacances, informez votre entourage de votre absence, demandez à une personne de confiance de porter une attention particulière à votre domicile. Opération tranquillité vacances : vous pouvez signaler votre absence aux services de Police.

Les prochains rendez-vous

- Don du sang le 17 Aout : 16h30 – 19h30. Inscrivez-vous sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>
- Rentrée scolaire le 2 Septembre à 8h20 : Inscrivez vos enfants à la cantine au plus tard le 26 Aout !
- Forum des Associations le 4 Septembre à Montferrat
- Reprise des rencontres (gym douce, ...) pour nos aînés en partenariat avec la Résidence en Septembre
- Accueil des nouveaux arrivants et rencontre avec nos artisans et commerçants locaux en Octobre

Stérilisation des chats

Stérilisez vos chats domestiques pour éviter la prolifération des chats errants. Une campagne de stérilisation des chats errants va démarrer en Juillet.

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité. En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Les chats errants : une campagne de stérilisation démarre courant Juillet :

Les animaux errants, chiens comme chats, relèvent de la responsabilité des maires. Ceux-ci peuvent procéder à la capture de chats non identifiés sur leur commune, c'est-à-dire des animaux qui ne sont ni tatoués, ni pucés, et dont on ne peut connaître l'identité du propriétaire. Ces chats peuvent être stérilisés et replacés dans leur zone d'habitat à la demande des maires afin de réduire significativement le risque de recolonisation de la commune par de nouveaux chats errants.

Comme la loi le propose, la mairie de Montferrat a passé une convention avec la SPA et la Brigade Féline du Nord Isère pour procéder à la capture des chats non identifiés vivants sur la commune afin de les identifier, les faire stériliser et de les relâcher sur place. Ce dispositif dit « chats libres » permet d'éradiquer les colonisations. De plus, une stérilisation permet :

- Une meilleure relation entre le chat et sa famille : un chat non stérilisé développe rapidement un comportement qui génère des désagréments ;
- Une diminution de la chasse par le chat : la petite faune sauvage est mieux préservée ;
- Une limitation de maladies qui sont pour certaines transmissibles à l'Homme ;
- Une diminution conséquente du nombre des abandons.

Pour finir, un grand merci à tout le personnel de la mairie. Elles et ils font un énorme travail dans l'ombre et nous rendent à tous la vie plus facile au village. ...Et surtout, nous vous souhaitons UN TRES BEL ETE !